

Avec l'un des contrats multirisque habitation d'Aviva Assurances, choisissez l'option Assurance Scolaire à partir de 1 €/mois par enfant.

Votre nouvel **espace client personnel Aviva & Moi** vous permet d'accéder à l'ensemble de vos contrats 24h/24.

Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées, consulter et simuler vos remboursements en santé, suivre l'évolution de votre épargne et éditer vos attestations comme par exemple **vos attestations scolaires**.

L'espace client Aviva & Moi est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, via le site aviva.fr/espaceclient ou l'appli Aviva & Moi disponible sur iPhone et sur Android.

L'assurance
à bonne école



L'assurance scolaire est essentielle aux enfants scolarisés de la maternelle à la terminale et même obligatoire dans le cadre des sorties, voyages ou stages organisés par l'établissement.

Aviva protège votre enfant, qu'il soit victime ou responsable d'un accident, et vous propose un ensemble de **4 garanties très étoffées** :

1 Garanties individuelles

À la suite d'un accident touchant votre enfant, ces garanties vous permettent d'être indemnisé des frais médicaux, pharmaceutiques et même d'hospitalisation. Aviva pourra verser une indemnité en cas d'invalidité ou de décès de celui-ci.

2 Garanties des objets

Elles s'appliquent aux biens de votre enfant (bicyclette, instrument de musique...) en cas de détérioration accidentelle.

3 Responsabilité civile

Cette garantie vous permet de faire face aux dommages que votre enfant pourrait causer aux autres.

4 Assistance

Tant en France qu'à l'étranger, Aviva vous permet de garder l'esprit tranquille en toutes circonstances, même si votre enfant est en déplacement très loin de chez vous. Faites intervenir vous-même l'assistance, si nécessaire, en appelant Aviva Assistance Scolaire :

Tél : 01 41 32 21 56

coût d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine, selon opérateur.

ou de l'étranger : +33 1 41 32 21 56

coût d'un appel local depuis un poste fixe, selon opérateur, à partir de l'étranger.

Vous pouvez consulter le texte intégral des Conditions Générales chez votre Agent Général Aviva :

- 18687 (Assurance Scolaire),
- 18687 (Aviva Habitation),
- 17902 (Domifacil)

Toujours plus proche de vous
pour vous protéger

Présent dans **16 pays** et au service de **33 millions de clients** dont **plus de 3 millions en France**, Aviva est l'un des principaux assureurs en Europe et le plus important au Royaume-Uni.

Assurance, protection, épargne, Aviva France protège plus de 3 millions de clients particuliers et professionnels.

Assurance

Assurances Professionnelles / Habitation / Emprunteur / Auto

Protection

Protection de la famille / Santé / Prévoyance

Épargne

Gestion financière / Assurance vie / Retraite

Il n'y a qu'un seul geste à faire :
contactez votre Agent Général Aviva

Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances (ORIAS) :
www.orias.fr



Aviva Assurances
Société Anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers
au capital de 178 771 908,38 €
Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes
R.C.S. NANTERRE 306 522 665

Retrouvez Aviva sur  

Document non contractuel à caractère publicitaire, à jour le 1^{er} avril 2020
Aviva Assurances - Service Réclamations - TSA 72710 - 92895 Nanterre Cedex 9,
par téléphone au 01 76 62 71 00 ou par email à : reclamation@aviva.com



Mod.8653-0520 - Crédit Photos : Istockphoto - Imprimeur : Graphic Rivière : 9 rue Gutenberg Parc d'Activités du Véron Est - 37420 AVOINE



aviva.fr

Assurance scolaire

Comme vous savez l'être
avec vos enfants,
**nous sommes
à vos côtés 24h/24**

A partir de **1€ par mois**
par enfants.

Pour les enfants,
Une protection 7j/7.

Exclusivement en agence Aviva.

(Voir conditions en agence)

| Assurance | Protection | Epargne |



